

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



SEANCE DU JEUDI 12 MARS à 19H

N°005/2026 - Affectation des résultats 2025

Membres en exercice : **10** - Présents : **8** - Excusés avec Pouvoir : **1** - Excusés sans Pouvoir : **1**

Absents : **0** - Votants : **9**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 12 MARS, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT DENIS LES BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 6 MARS 2026**, sous la vice-présidence de **Monsieur Alain ROUSSEAU, Vice - Président**.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames, Messieurs

Habiba BENLAKRI, Evelyne DOUVRE, Marie-Françoise HEGOBURU, Frédéric MARCILLAC, Isabelle MESSINA, Jean-Philippe MINIER, Michelle REYNIER, Alain ROUSSEAU

ETAIT EXCUSEE AVEC POUVOIR

Madame Dominique BERGONSO

ETAIT EXCUSE SANS POUVOIR

Monsieur Guillaume FAUVET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil d'Administration. **Madame Isabelle MESSINA** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Vice-président rappelle à l'Assemblée, qu'à l'issue du vote du compte administratif 2025, dont les résultats sont conformes aux écritures de Monsieur le Trésorier Municipal, il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration ouï le Vice-Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **CONSTATE** que l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2025, est de 10 796,47 € et que celui de l'investissement est de 53 540,03 € ;

➤ **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante au budget 2026 :
- 10 796,47 € en fonctionnement au compte 002.

➤ **DONNE POUVOIR VICE-PRESIDENT** pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Vice-Président du CCAS,
Alain ROUSSEAU



La secrétaire de séance,
Isabelle MESSINA